



MUNICIPALITE DE SALVAN

ASSEMBLEE PRIMAIRE BOURGEOISIALE DU 19.12.2016

PROCES-VERBAL

En date du 29 novembre 2016, par affichage public dans les différents villages de la commune, ainsi que par l'envoi d'une circulaire tous-ménages, deux convocations distinctes ont été faites pour les assemblées du 19 décembre 2016. L'Assemblée bourgeoisiale a eu lieu à 19h00 au complexe scolaire.

Tous les membres du Conseil bourgeoisial sont présents. L'assemblée est présidée par M. Roland Voeffray, président de la Commune et de la Bourgeoisie. Le secrétaire est M. Cédric Gilardi.

Le Président ouvre l'Assemblée bourgeoisiale et salue les participants au nom du Conseil bourgeoisial, exprimant ses souhaits de bienvenue et précisant que l'assemblée a été valablement convoquée selon les dispositions de la Loi sur les communes.

ASSEMBLEE BOURGEOISIALE

Ordre du jour de l'Assemblée bourgeoisiale :

- 1) Procès-verbal
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Budget de la Bourgeoisie 2017 et planification financière 2018-2020
- 4) Approbation du budget de la Bourgeoisie 2017
- 5) Divers

Aucune modification n'a été requise dans les délais légaux.

Point 1 de l'ordre du jour

Le procès-verbal de l'assemblée bourgeoisiale du 13.06.2016 a été mis à disposition sur le site internet de l'Administration communale, sitôt après l'assemblée. Personne n'en souhaite la lecture. Le procès-verbal est accepté et approuvé à l'unanimité.

Point 2 de l'ordre du jour :

Sont désignés deux scrutateurs, en l'occurrence Mme Michèle Gay et M. Michaël Jacquier.

Point 3 de l'ordre du jour :

Il est fait lecture du message introductif concernant la Bourgeoisie.

Il est fait lecture des comptes (voir chiffres ci-après).

Remarques accompagnant la lecture du budget :

<i>Catégorie de compte</i>	<i>Remarque</i>
029 Administration générale	Dans les comptes 2015 se trouve une dépense extraordinaire relative à remise du diplôme de Bourgeois d'Honneur à M. Léonard Gianadda.
800 Agriculture	Il s'agit de l'encaissement des loyers d'alpage.
Investissements	Concernant la route d'Emaney, il s'agit de travaux urgents de sécurisation (murs).

Point 4 de l'ordre du jour :

Vote : Il est demandé à l'Assemblée de valider le budget 2017 tel que présenté.

Abstention : 0

Refus : 0

Cet élément est approuvé à l'unanimité

Point 5 de l'ordre du jour :

Dans les divers :

Néant	
-------	--

L'assemblée est levée à 19h30.

Le Président :
VOEFFRAY R.

Le Secrétaire:
GILARDI C.

Salvan, le 19 décembre 2016